

Le bon plan du jour

Qui veut gagner des millions... avec Blue'C2E ?



TK'Blue et GEO PLC ont décidé d'associer leurs compétences pour permettre à tout transporteur, en quelques clics, de constituer en ligne son dossier de calcul de C2E, et de prétendre aux mesures incitatives prévues depuis 2006. De fait, la plateforme TK'Blue (www.tkblueagency.com) offre depuis quelques jours un nouveau service « Blue'C2E », complétant son service gratuit de valorisation des flottes des transporteurs (TK'T) et de calcul des émissions GES (TK'GES) : tout d'abord le transporteur identifie ses potentiels d'économies d'énergie valorisables au titre des C2E ; ensuite il obtient en ligne le calcul des économies en kwh.cumac (unité de valorisation des C2E) qu'il a générées ; puis il constitue et transmet en ligne son dossier permettant à GEO PLC d'instruire sa demande ; enfin il est rémunéré en retour pour les C2E éligibles. « *Ce sont quelques milliers, voire des dizaines de milliers d'euros qui peuvent être ainsi versés au transporteur, selon les mesures qu'il aura engagées afin de réduire sa consommation* », affirme Philippe Mangeard, président fondateur de TK'Blue. **JPG**

Photo : Philippe Mangeard